



Découvrez nos solutions de capital-investissement

ALLOCATION D'ACTIFS

Inter Invest tente les versements programmés

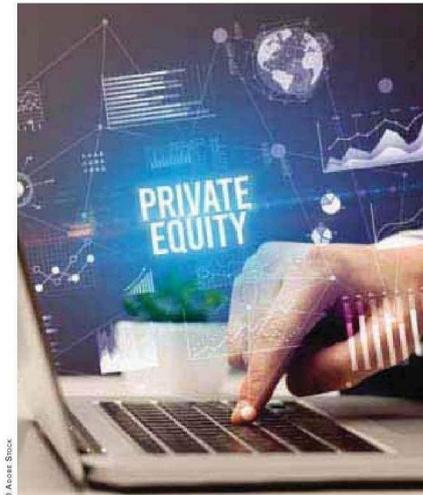
Son nouvel FPCI permet d'investir en plusieurs fois via une souscription entièrement digitalisée

La démocratisation du *private equity* continue son petit bonhomme de chemin. Et c'est à présent au tour d'Inter Invest Capital de rentrer dans le mouvement. La société de gestion inaugure une nouvelle gamme de fonds de fonds, dont le premier, Miriad, vient tout juste d'être lancé.

FONDS SECONDAIRES ET FONDS PRIMAIRES

Comme plusieurs de ses concurrents, le Fonds professionnel de capital investissement (FPCI) Miriad veut rendre accessible des fonds professionnels traditionnellement réservés aux institutionnels à une clientèle privée. Il leur ouvre ainsi les portes de 15 à 20 fonds et le capital d'environ 300 entreprises. Tous les stades du *private equity* seront couverts, du capital-risque au capital développement, en passant par le capital-transmission. Les gérants ont analysé pas moins de 4.000 fonds et réalisé quelques 100.000 simulations de portefeuille.

Pas de limite non plus sur la taille des fonds (de 200 millions d'euros à 1,5 milliard d'euros). Côté géographie, Miriad se limite à la France, les Etats-Unis et l'Europe, excluant pour l'instant certaines grandes régions. « La maturité du capital investissement en Asie est encore un peu aléatoire, explique Julien Godard, *partner* d'Inter Invest Capital et gérant de Miriad. La région pourrait être un très gros marché mais il est encore trop difficile à appréhender. Nous voyons également pas mal d'initiatives en Afrique, mais la taille du marché et sa maturité ne sont pas non plus cohérents avec notre stratégie. »



© Avenir Finance

Une stratégie qui repose aussi sur un alliage entre fonds secondaires (1/3) et fonds primaires (2/3). Julien Godard mise en effet sur les premiers pour « compenser le début de la courbe en J » des seconds. « Les fonds secondaires déploient leur capital en trois ou quatre ans et ont durée de vie huit ans alors que les primaires déploient leurs investissements sur cinq à six ans et ont une durée de vie d'environ dix ans, rappelle-t-il. Les multiples sont plus

bas mais comme le capital tourne plus rapidement, le rendement est comparable. » A date, le gérant qui affiche plus de 15 ans d'expérience dans le *private equity* à son actif, aurait déjà identifié cinq fonds (trois primaires et deux secondaires). Enfin, pour lisser le risque sur plusieurs cycles économiques, Miriad

piochera principalement dans les fonds sortis entre 2021 et 2023, tout en recourant à des millésimes plus anciens.

VERSEMENTS PROGRAMMÉS

Démocratiser le *private equity* n'est pas chose facile. Les contraintes réglementaires imposent encore un ticket d'entrée de 100.000 euros dans la plupart des cas. « Il s'abaisse à 30.000 euros pour les investisseurs privés qui ont déjà investi dans un fonds professionnel à hauteur de 100.000 euros », rappelle Julien Godard. Miriad ne fait pas exception à la règle. Une contrainte qu'Inter Invest Capital a voulu contourner en mettant en place des versements programmés. La clientèle privée pourra donc investir en quatre fois (25 % à la souscription puis par tranche de 25 % les trois années suivantes). Contrairement à beaucoup de fonds de *private equity*, les dates des appels de fonds seront connues dès le départ, conférant aux investisseurs une bonne visibilité. « Il n'y a pas de différence en termes de multiple mais en termes de rendement, précise Julien Godard. Celui qui verse tout immédiatement est à un peu plus de 12 %, celui qui verse progressivement plutôt 15 %. »

La commercialisation de Miriad a déjà débuté et ce pour une période de 18 mois. D'une durée de vie de dix ans, il déploiera ses capitaux sur les cinq premières et commencera la restitution de la performance à partir de la sixième. Objectif : 15 % net par an depuis l'origine du fonds.

GAËTAN PIERRET
 + email : gpierrret@agefi.fr
 @GaetanPierret

FICHE TECHNIQUE DU FONDS

Echelle de risque (SRRI) : **6 sur 7**
 Ticket d'entrée : **100.000 €**
 (30.000 € sous certaines conditions)
 Frais d'entrée : **5% max TTC**
 Frais de gestion : **2% par an**
 Primes de souscription : **0% en 2022**
 2% à partir du 1^{er} janvier 2023

